



Développer son entreprise

L'évaluation des risques professionnels

Fiche B10 / Mars 2018



Document CMA.31 | Création WG Communication | @bioliala.com |

Objectif

Vous souhaitez élaborer votre document d'évaluation des risques.

Nos conseillers vous accompagnent dans la mise en œuvre du plan d'actions de prévention.

Bénéficiaire

Entreprise artisanale ayant au moins un employé.

Contenu de la prestation

Un conseiller recense, avec vous, les risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles au sein de votre entreprise.

Il définit les risques prioritaires pour élaborer un plan de prévention des risques et rédiger le document unique.

Modalités pratiques

Deux visites en entreprise sur rendez-vous.

Coût de la prestation

Tarif : 300 €

Contacts

Pôle Qualité Hygiène
Sécurité Environnement

• Toulouse

05 61 10 47 45

mgarbay@cm-toulouse.fr

www.cm-toulouse.fr



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Haute-Garonne

Ces prestations peuvent vous intéresser

B11 - Le diagnostic des consommations d'énergie

B12 - La gestion des déchets et le traitement des eaux usées

B14 - Le diagnostic « hygiène alimentaire »

B15 - L'accessibilité des locaux commerciaux

Retrouvez l'intégralité de nos offres sur >>

www.creer-et-gerer-son-entreprise.fr